

Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du tra-

vail

Date de publication: SHAB - 06.11.2019 Numéro de publication: AB02-000003902

Canton: VD

## Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

## Permis octroyé concernant la durée du travail Lamina Technologies SA

Lamina Technologies SA CHE-109.382.814 Rue Pythagore 2 1400 Yverdon-les-Bains

Permis de travail de nuit et du dimanche art. 17 et 19 de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 19-005128 N° d'établissement: 67038829

Pan d'entreprise: Frittage, recouvrement, sablage et pres-

sage

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons

économiques et techniques (art. 28, al. 1 & 2 OLT 1)

Personnel: 15 H

Validité: 01.10.2019 – 30.09.2022

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

**Autorisation pour:** VD

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36,

3003 Berne (tél. 058 462 29 48).